

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
Marché N°3/2009



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

20 Avenue du Mal Juin – BP 136

11022 CARCASSONNE

Tél: 04.68.11.20.08

**REHABILITATION D'UN PREAU
AU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS INTERPROFESSIONNEL
HENRI MARTIN A LEZIGNAN-CORBIERES**

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'Ouvrage :

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude
20 Avenue du Maréchal Juin – BP 136
11022 CARCASSONNE Cédex**

Objet du Marché :

**Réhabilitation d'un préau
au Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel Henri MARTIN à
Lézignan-Corbières**

Marché du Lot N° :

Intitulé :

Date :

**MARCHE PUBLIC PASSE EN PROCEDURE ADAPTEE conformément aux dispositions du
Code des Marchés Publics.**

Maîtrise d'Oeuvre :

**SCP MARTIN – BARCELLONA
59 bis Rue Paul Louis Courier – 11100 NARBONNE**

Représentée par : Monsieur Gilles BARCELLONA

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du Maître de l'Ouvrage)

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés
publics :**

**Le Secrétariat Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude –
04.68.11.20.08**

Ordonnateur :

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude

SOMMAIRE

ARTICLE 1^{ER} : CONTRACTANT **4**

ARTICLE 2 : PRIX **5**

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION **5**

ARTICLE 4 : PAIEMENT **5**

ARTICLE 1^{er}: CONTRACTANT

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/.../.....

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁵, à respecter rigoureusement les prescriptions légales en matière d'élimination des déchets, de respect de l'environnement (limiter la pollution, poussières, bruits etc....).

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation
² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
⁴ Rayer la mention inutile
⁵ Rayer la mention inutile

ARTICLE 2 : PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.5 du C.C.A.P.

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Pour la solution de base :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION

Les travaux devront être achevés avant le début du mois de Septembre 2009.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le Maître de l'Ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :
- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

Conformément à l'article 5.2. du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées :

- refusent⁶ de percevoir l'avance forfaitaire
 acceptent de percevoir l'avance forfaitaire

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des 'interdictions découlant des articles 43 et 44 du Code des marchés publics.

ARTICLE 5 : NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCE

(Conformément à l'article 106 du code des marchés publics, il est possible d'utiliser soit une copie de l'original du marché, soit le certificat de cessibilité conforme au modèle figurant en annexe à l'arrêté du 28 août 2006)

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

.....
.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

3 La partie des prestations est égale à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

et devant être exécutée paren qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise autres :

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire *(si plusieurs comptables assignataires sont prévus, l'acheteur fournit autant de certificats de cessibilité qu'il y a de comptables en précisant sur chaque document le nom du comptable auquel il doit être remis. Chaque document ne mentionne que la part de la créance totale que le comptable auquel il est transmis est appelé à mettre en paiement (article 106 du code des marchés publics))* :

⁶ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature et cachet du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement

A
Le

Signature de la Personne Responsable
du Marché

Le Président

André SYLVESTRE

ANNEXE AU CADRE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Formules à utiliser par les entrepreneurs candidats pour compléter l'article 1 - Contractant

- le contractant est une *entreprise individuelle* Utiliser la formule A
- le contractant est une *société* (ou un groupement d'intérêt économique)... Utiliser la formule B.
- le contractant est un *groupement d'entrepreneurs solidaires*..... Utiliser la formule C.

A Monsieur.....Nom et prénoms
- agissant en mon nom personnel
- domicilié à Adresse complète et
..... numéro de téléphone
- immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN).....
- code d'activité économique principale (APE)
numéro d'inscription au registre du commerce (1).

B MonsieurNom et prénoms
- agissant au nom et pour le compte de la Société intitulé complet et
..... forme juridique de la Société
- ayant son siège social à Adresse complète et
..... numéro de téléphone
- immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN)
- code d'activité économique principale (APE)
numéro d'inscription au registre du commerce (1).

C 1 Monsieur.....
.....
.....
.....
2 Monsieur.....
.....
.....
.....
3

| |
|--|
| Dans le cas d'un groupement d'entrepreneurs solidaires, chaque entrepreneur (1), (2)... de ce groupement doit compléter la formule C en utilisant : - la formule A s'il s'agit d'une entreprise individuelle ; - la formule B s'il s'agit d'une société (ou d'un groupement d'intérêt économique). |
|--|

Les entreprises ci-dessus étant groupées solidaires et l'entrepriseétant leur mandataire (2).

(1) Remplacer, s'il y a lieu, "registre du commerce" par "répertoire des métiers".
(2) Cette clause est à remplir aussi bien lorsque le groupement d'entrepreneurs solidaires est candidat pour la totalité du marché (ou pour le lot principal) que lorsqu'il est seulement candidat pour un lot accessoire.